

## LOS ESTADOS DE EXCEPCIÓN Y LOS DERECHOS HUMANOS EN AMÉRICA LATINA

*Les états d'exception  
et les droits de l'homme en Amérique latine*

Daniel Zovatto, directeur adjoint de l'Institut interaméricain des droits de l'homme (IIDH) et directeur du Centre interaméricain d'Assistance et de Promotion électorale (CAPEL), analyse, dans cette œuvre, les états d'exception et leur incidence sur l'application effective des droits de l'homme en Amérique latine.\*

Lors d'infractions à l'ordre constitutionnel, et ce même, dans certains cas, au sein de régimes constitutionnels démocratiques, la question du respect des droits de l'homme durant les états d'exception est un sujet d'actualité extrêmement important. Le respect des garanties nécessaires pour assurer la jouissance des droits fondamentaux est capital si l'on veut éviter l'affaiblissement des systèmes de contrôle chargés précisément de surveiller l'exercice de ces droits.

Dans cet excellent ouvrage composé de cinq chapitres, D. Zovatto présente tout d'abord le phénomène des états d'exception en Amérique latine: il analyse la manière dont sont conceptualisées les différences entre restrictions et suspensions des droits de l'homme, ainsi que leurs violations les plus courantes. Il aborde ensuite, de façon très détaillée, le sujet de la réglementation juridique internationale des états d'exception en consacrant deux chapitres à la question du contrôle international: au sein du système universel des Nations Unies d'une part, et dans le cadre du système régional américain d'autre part. Dans le dernier chapitre, l'auteur dresse un bilan et propose divers moyens pour accroître l'efficacité du système de contrôle international.

Malgré l'importance de ce thème à l'échelle internationale — si l'on tient compte du fait qu'au cours des dernières décennies une grande partie de l'humanité a vécu en situations d'exception — D. Zovatto choisit délibérément de limiter son analyse. Du point de vue matériel tout d'abord, il va s'en tenir exclusivement aux états d'exception décrétés en périodes de troubles ou de tensions internes, excluant de la sorte ceux qui proviennent de situations de conflit armé, de cas de force majeure, ou de diverses circonstances économiques liées au sous-développement. De la même manière, l'auteur fixe des

---

\* Daniel Zovatto G. *Los Estados de Excepción y los Derechos Humanos en América Latina*, Instituto Interamericano de derechos humanos, Editorial Jurídica Venezolana, Caracas, San José, 1990, 201 p.

limites géographiques et temporelles à son exposé; il centre en effet son étude sur l'Amérique latine — en raison de l'importance exceptionnelle qu'y ont eue les états d'exception — et ne considère que la période comprise entre 1970 et 1989, époque marquée par une aggravation considérable de la situation des droits de l'homme.

C'est le motif de crise politique grave, suite logique de situations de troubles ou de tensions internes, qui a communément été invoqué par les gouvernements d'Amérique latine pour justifier la déclaration d'états d'exception. En adoptant un point de vue doctrinaire, normatif et jurisprudentiel, l'auteur tente de démontrer comment ces déclarations se sont généralement avérées illégitimes, dans la mesure où elles ne répondaient pas aux exigences des instruments internationaux en matière de droits de l'homme. Il mentionne, par ailleurs, le risque qu'entraîne l'utilisation de tels procédés, à savoir l'affaiblissement de la protection reconnue par le droit international des droits de l'homme qui n'est, en contrepartie, garantie par aucune norme spécifique susceptible de combler cette lacune. Ceci est dû au fait que le droit international humanitaire ne recouvre pas *prima facie* et directement les situations de troubles et de tensions internes, quand bien même pourraient exister des formes d'action humanitaire susceptibles d'être appliquées.

Sans approfondir, dans ce cadre, l'analyse portant sur les projets en cours pour l'adoption de règles humanitaires minimales à appliquer en situation de troubles ou de tensions internes — ce qui constituerait le sujet d'une autre étude — D. Zovatto fait remarquer qu'en matière de droit humanitaire, il serait bénéfique d'adopter, *de lege ferenda*, des mesures qui contribueraient à conférer aux organes de supervision une efficacité accrue dans le cas d'états d'exception. L'auteur met ainsi en évidence la nécessité de constituer un instrument visant à garantir les droits fondamentaux de la personne humaine en période de troubles ou de tensions internes, dont le but serait de renforcer les garanties judiciaires de protection des droits de l'homme, de trouver des solutions aux problèmes d'ordre humanitaire pouvant surgir dans de telles situations et également de faire prendre conscience à chacun de la nécessité de respecter un *degré minimum d'humanité*.

Nous sommes persuadés que ce livre sera très utile à tous ceux que préoccupe la question du respect des droits fondamentaux de la personne humaine en période d'état d'exception. Il est clair, précis dans l'analyse et apporte un grand nombre d'informations.

*María Teresa Dutli*